

**Direction des finances et de la
mobilité**

Mme Florence Germond
Conseillère municipale
Membre de la DMAP
Palce Chauderon 9
CP 5032
1014 Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2019

***Revendications du SSP-Lausanne pour plus d'égalité entre femmes et hommes à la Ville de
Lausanne***

Madame la Conseillère municipale,

Depuis des mois, les militantes du SSP se rassemblent et organisent leurs collègues pour l'égalité, contre les discriminations et le sexisme.

Suite à l'assemblée des salariées de la Ville de Lausanne du 19 mars 2019, notre syndicat interpelle la Municipalité de Lausanne sur l'état de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration communale et vous transmet ses revendications en vue de la grève des femmes* du 14 juin 2019.

Ainsi vous trouverez ci-dessous, notre cahier de revendications. Nous vous demandons de nous donner réponse sur la réalisation des mesures que nous avançons, ainsi que leur délai de mise en œuvre. Aussi, une délégation du SSP-Lausanne se tient à votre disposition pour une rencontre afin de développer nos revendications.

REVENDEICATIONS :

- **Système salarial:** nouvelle analyse prenant en compte les métiers exercés majoritairement par des hommes (p. ex. pompiers), qui n'avaient pas été pris en compte dans l'étude Salamin.
- **Revalorisation salariale des classes principalement féminines.**
- Obtenir une **certification sur l'égalité salariale à la Ville de Lausanne.**
- **Transmission automatique de sa FSI à l'employé-e dans la négociation de salaire à l'engagement et transmission sur demande une fois l'engagement passé.**
- **Droit d'être nommé-e fonctionnaire même à un taux d'activité partiel.**
- **Temps partiels:** en cas de réduction du taux d'activité en raison de tâches éducatives, nous demandons le droit à pouvoir revenir à son taux d'activité précédent dans le deux ans.

- **Guide ATT** : reconsidération de certaines dispositions non appliquées à ce jour comme des droits (télétravail, horaire à la carte) afin de les rendre effectives et éviter tout arbitraire dans le traitement des demandes.
- **Congé maternité de 6 mois/ paternité 2 mois payés à 100%, et jusqu'à une année de congé parental avec garantie du poste** (y compris pour parents de mêmes sexes ou adoptants).
- **Remplacements des congés maternité dans l'ensemble des services.**
- **Protection des femmes enceintes**: introduction d'une protection contre le licenciement durant la grossesse et le congé maternité et garantie du poste au retour de l'absence.
- **Introduction du concubinage dans le règlement de la CPCL.**
- **Congé familial en cas de maladie**: congé payé pour enfant malade de 3 jours par cas, extension aux parents proches et introduction d'un congé spécial avec droit au traitement en cas de maladie longue durée du proche.
- **Lutte contre le harcèlement sexuel** : formations, campagne de sensibilisation. Ces programmes de prévention doivent aussi porter sur les rapports entre usagers-ères et employé-e-s.
- **Introduire le nettoyage des bureaux en journée.** Plein d'exemples montrent que cela ne gêne pas les employés et permet d'avoir des plannings et des taux d'activités pour les nettoyeuses qui permettent de vivre.
- **Mise à jour des chiffres de l'égalité** : nouvelle étude sur l'état de l'égalité au sein de l'administration communale avec publication systématisée et annualisée.

De plus, nous attendons également de la part de la Municipalité une réponse officielle à notre demande de considérer la grève du 14 juin 2019 comme licite, qu'aucune sanction administrative ne sera prise à l'encontre des grévistes et que les grévistes ne seront pas obligé-e-s de compenser les heures de grève.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère municipale, nos meilleures salutations.

Pour le Syndicat des services publics



Suzanne Guex
Membre du Comité SSP-Lausanne



Maria Pedrosa
Secrétaire syndicale